

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 SEPTEMBRE 2019 RESULTATS DES VOTES

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-six septembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire se réunissait en les locaux de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné - 22, Rue de l'hôtel de ville- La Tour du Pin sur la convocation et sous la présidence de Madame Magali GUILLOT, Présidente.

Date de la convocation : 20 septembre 2019

Présents : Jean ANDRE, Jean-Luc ANNEQUIN, André BEJUIT, Patrick BELMONT, Hélène BERTHET-BIZOT, Jean-Marc BOUVET, Richard BRELET, Christophe BROCHARD, Frédéric CAPPE, Jean-Claude CARRE, Daniel CEZARD, Monique CHABERT, Thierry CLEYET-MAREL (avant son départ à 20h40), Raymond COQUET, Nour-Eddine DEGHIÀ (à son arrivée à 19h51), Jean-François DELDICQUE, Claire DURAND, Vincent DURAND, Christophe DUVERNE, Emmanuel EGLAINE, Marie-Christine FRACHON, Didier FREMY, Jean-Charles GALLET, Michel GALLICE, Jacques GARNIER, Max GAUTHIER, Marie-Agnès GONIN, André GUICHERD, Magali GUILLOT, Frédéric LELONG (avant son départ à 19h46), Roger MARCEL, Laurent MICHEL, Noëlle MOREL, Jean-Paul PAGET (à son arrivée à 19h42), Eric PHILIPPE, Jean-François PILAUD-TIRARD, Daniel RABATEL, Rémy RABATEL (avant son départ à 20h40), Fabien RAJON (avant son départ à 20h13), Céline REVOL, Jean-Louis REYNAUD, Michel REYNAUD, Alain RICHIT, Pierre ROUSSET, Michel SERRANO, Monique SOULIER, Thérèse TISSERAND, Marie-Agnès TOURNON, Christian VIEUX-MELCHIOR, Daniel VITTE, Gérard VITTE.

Excusés/absents :

Frédéric BARBIER, François BOUCLY, Nour-Eddine DEGHIÀ (avant son arrivée à 19h51), Benjamin GASTALDELLO, Delphine GIRERD, Sébastien GUEUGNOT, Gilbert JOYE, Thierry CLEYET-MAREL (à son départ à 20h40), Rémy RABATEL (à son départ à 20h40), Yvonne RATEAU (suite départ de Thierry CLEYET-MAREL à 20h40), Julien VENTURA.

Joëlle MARTIN est remplacée par Michel REYNAUD, Solange MASCLAU est remplacée par Frédéric CAPPE, Véronique SEYCHELLES est remplacée par Jean-Claude CARRE.

Pouvoirs :

Frédéric LELONG donne pouvoir à Christophe BROCHARD (à son départ à 19h46), Emmanuel LIMOZIN donne pouvoir à Claire DURAND, Jean-Pierre LOVET donne pouvoir à Jean-Charles GALLET, Gérard MATHAN donne pouvoir à Patrick BELMONT, Jean-Paul PAGET donne pouvoir à Marie-Agnès GONIN (avant son arrivée à 19h42), Fabien RAJON donne pouvoir à Marie-Agnès GONIN (à son départ à 20h13), Yvonne RATEAU donne pouvoir à Thierry CLEYET-MAREL (avant son départ à 20h40).

A l'ordre du jour :

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Intervention de Magali GUILLOT, Présidente

Le Conseil, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigne comme secrétaire de séance, Laurent MICHEL.

PRECISIONS A L'ORDRE DU JOUR

Intervention de Magali GUILLOT, Présidente

Les élus communautaires approuvent à l'unanimité, les modifications à apporter à l'ordre du jour :

Projet de délibération n° 1.7 : « Adoption du tableau des emplois permanents »

PROJET DE DELIBERATION MODIFIE

Projet de délibération n° 2.7 : « Demande de subvention pour l'aménagement de l'aire de retournement pour les cars scolaires du collège Le Calloud et d'un cheminement piéton »

PROJET DE DELIBERATION MODIFIE

1. RESSOURCES

Finances

1.1 (937-2019-234) Base minimum de CFE - Adopté à la majorité absolue **(53 pour, 0 opposition, 1 abstention)**

Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

Il s'agit de décider de fixer le montant de la cotisation foncière des entreprises (CFE) du par les entreprises et les personnes physiques qui exercent de manière habituelle une activité professionnelle non salariée, quel que soit leur statut juridique, leur activité ou leur régime d'imposition, selon un scénario de progressivité contenue retenu.

1.2 (938-2019-235) Décision modificative n° 1-2019 : Budget général et Budget Annexe des Actions Economiques - Adopté à la majorité absolue **(53 pour, 0 opposition, 1 abstention)**

Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

Il s'agit d'accepter la Décision Modificative n° 01-2019 du Budget Général et du Budget annexe Actions Economiques.

Administration générale

1.3 (939-2019-236) Avenant à la convention conclue avec la Préfecture de l'Isère dans le cadre de la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité - Adopté à la majorité absolue **(54 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication

Il s'agit d'autoriser la Présidente à recourir à la télétransmission par voie électronique des documents budgétaires (BP, DM, BS et CA) et des actes soumis au contrôle de légalité (dont marchés publics et contrats de concession ainsi que leurs avenants).

1.4 (940-2019-237) Modification de la représentation de la commune de Saint Didier de la Tour au sein des Commissions communautaires - Adopté à la majorité absolue **(54 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication

Il s'agit de procéder aux modifications de la représentation de la commune de Saint Didier de la Tour au sein des Commissions communautaires.

Ressources Humaines

1.5 (941-2019-238) Subvention à l'Amicale du Personnel des Vals du Dauphiné - Adopté à la majorité absolue **(54 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication

Il s'agit d'approuver l'attribution d'une subvention de 2000 € pour l'Amicale du Personnel des Vals du Dauphiné au titre de 2019 et la mise à disposition d'un ordinateur.

1.6 (942-2019-239) Autorisation de recours au service civique - Adopté à la majorité absolue **(54 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication

Il s'agit d'approuver la mise en place du dispositif du service civique au sein de la collectivité à compter du 1er octobre 2019.

1.7 (943-2019-240) Adoption du tableau des emplois permanents - Adopté à la majorité absolue **(54 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication

Afin de disposer d'un tableau des emplois permanents clair et à jour, il s'agit d'adopter le nouveau tableau des emplois permanents de la Collectivité, recensant chaque poste et le cadre d'emplois correspondant.

1.8 (944-2019-241) Bilan et ajustements du protocole d'aménagement du temps de travail - Adopté à la majorité absolue **(54 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication

Il s'agit d'approuver l'adoption des modifications relatives au protocole d'aménagement du temps de travail.

1.9 (945-2019-242) Adhésion à la convention cadre de protection sociale du Centre De Gestion de l'Isère (CDG38) - Adopté à la majorité absolue **(54 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication

Il s'agit de proposer un nouveau contrat-cadre mutualisé à compter du 1er janvier 2020 en conservant les mêmes niveaux de participation employeur.

PRECISIONS COMPLEMENTAIRES A L'ORDRE DU JOUR

Intervention de Magali GUILLOT, Présidente

Les élus communautaires approuvent à l'unanimité, les changements dans l'ordre de présentation. Les 3 projets suivants sont donc avancés et proposés ci-après, dans l'ordre du jour :

Eau, assainissement, prévention des risques inondation

4.7 « Mutualisation d'un poste d'animateur agricole captage prioritaire »

4.8 « Avenant à la convention de mutualisation du poste d'animateur captage prioritaire »

4.9 « Accord portant sur l'arrêté préfectoral fixant le projet de périmètre et les statuts du Syndicat des Eaux de la Plaine et des Collines du Catelan »

Eau, assainissement, prévention des risques inondation

4.7 (946-2019-243) Mutualisation d'un poste d'animateur agricole captage prioritaire - Adopté à la majorité absolue **(54 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Frédéric LELONG, Vice-président en charge de l'eau, de l'assainissement et de la prévention des risques inondation

Il s'agit d'approuver la démarche de mutualisation d'un poste d'animateur agricole sur les captages prioritaires.

4.8 (947-2019-244) Avenant à la convention de mutualisation du poste d'animateur captage prioritaire - Adopté à la majorité absolue **(54 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Frédéric LELONG, Vice-président en charge de l'eau, de l'assainissement et de la prévention des risques inondation

Idem selon l'avenant.

4.9 (948-2019-245) Accord portant sur l'arrêté préfectoral fixant le projet de périmètre et les statuts du Syndicat des Eaux de la Plaine et des Collines du Catelan - Adopté à la majorité absolue **(54 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Frédéric LELONG, Vice-président en charge de l'eau, de l'assainissement et de la prévention des risques inondation

Il s'agit d'approuver la fusion des SIE de la Région de Dolomieu-Montcarra et du Lac de Moras

Arrivée de Jean-Paul PAGET à 19h42 (Marie-Agnès GONIN ne dispose plus de son pouvoir).

2. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Développement économique

2.1 (949-2019-246) Soutien à la motion de la commune de La Tour du Pin sur la consultation des conseils municipaux des communes limitrophes des projets d'aménagement de surface commerciale de plus de 500m² - Adopté à la majorité absolue **(44 pour, 2 oppositions, 8 abstentions)**

Rapport de Gérard VITTE, Vice-président en charge du développement économique, de l'urbanisme et du patrimoine communautaire

Il s'agit d'approuver la motion pour la consultation obligatoire des conseils municipaux des communes limitrophes s'agissant de projets d'aménagement de surface commerciale de plus de 500 m².

Départ définitif de Frédéric LELONG à 19h46 (qui donne son pouvoir à Christophe BROCHARD) et arrivée de Nour Eddine DEGHIA à 19h51.

Le quorum est modifié.

2.2 (950-2019-247) Aide à l'immobilier – Etablissement Charveron Frères - Adopté à la majorité absolue **(55 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Gérard VITTE, Vice-président en charge du développement économique, de l'urbanisme et du patrimoine communautaire

Il s'agit d'attribuer une aide à l'immobilier à l'Etablissement Charveron Frères, d'un montant de 100 000 euros, maximum représentant 5% du coût de ses projets immobiliers.

2.3 (951-2019-248) Signature de conventions d'objectifs et de moyens pour l'année 2019 pour le Manager de Centres-villes avec les communes d'Aoste, Les Abrets en Dauphiné et Pont de Beauvoisin - Adopté à la majorité absolue **(47 pour, 0 opposition, 8 abstentions)**

Rapport de Gérard VITTE, Vice-président en charge du développement économique, de l'urbanisme et du patrimoine communautaire

Il s'agit d'autoriser la signature des 3 conventions d'objectifs et de moyens correspondantes.

Départ de Fabien RAJON à 20h13 (il donne son pouvoir à Marie-Agnès GONIN)

Aménagement du territoire, mobilités, zones d'activité

2.4 (952-2019-249) Cession d'un terrain dans la Zone d'Aménagement Concertée de la Corderie au promoteur « Nexity » - Adopté à la majorité absolue **(54 pour, 1 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Thérèse TISSERAND, Vice-présidente en charge de l'aménagement du territoire, des mobilités et des zones d'activité

Il s'agit de valider la vente d'une parcelle de 8 635 m² environ, de la zone d'aménagement concerté de la Corderie au promoteur « NEXITY », pour la construction de 30 logements, au prix de 400 000 €.

2.5 (953-2019-250) Cession d'un terrain à la SCI C2JF pour le projet «All Inside Park» situé sur la Zone d'Activité Economique de Clermont à Pont de Beauvoisin - Adopté à la majorité absolue **(55 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Thérèse TISSERAND, Vice-présidente en charge de l'aménagement du territoire, des mobilités et des zones d'activité

Il s'agit d'approuver la cession de la parcelle d'environ 1 ha, située sur la zone de Clermont, commune de Pont de Beauvoisin, moyennant le prix de 35€ HT/m².

2.6 (954-2019-251) Cession d'un terrain à la société Danthon/France Matériaux sur la Zone d'Activité Economique du Mas de Perrière à Val de Virieu/Chélieu - Adopté à la majorité absolue **(54 pour, 0 opposition, 1 abstention)**

Rapport de Thérèse TISSERAND, Vice-présidente en charge de l'aménagement du territoire, des mobilités et des zones d'activité

Il s'agit d'approuver la cession des parcelles, d'environ 5 925m², situées sur les communes de Val de Virieu et Chélieu, moyennant le prix de 15€ HT/m².

2.7 (955-2019-252) Demande de subvention pour l'aménagement de l'aire de retournement pour les cars scolaires du collège Le Calloud et d'un cheminement piéton - Adopté à la majorité absolue **(55 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Thérèse TISSERAND, Vice-présidente en charge de l'aménagement du territoire, des mobilités et des zones d'activité

Il s'agit d'autoriser la Présidente à solliciter les aides du Conseil Départemental de l'Isère dans le cadre de l'aménagement de l'aire de retournement des cars scolaires du collège Le Calloud et d'un cheminement piéton, pour un montant de 38 401,50 € HT d'investissement.

2.8 (956-2019-253) Conditions d'implantation de l'unité de méthanisation et commercialisation d'un terrain à Cap Vert Bio Energie au sein de la Zone du Pida sur la commune d'Aoste - Adopté à la majorité absolue **(53 pour, 0 opposition, 2 abstentions)**

Rapport de Thérèse TISSERAND, Vice-présidente en charge de l'aménagement du territoire, des mobilités et des zones d'activité

Il s'agit de valider le travail collaboratif avec CVBE et le principe du dispositif engagé, sous réserve des analyses juridiques complémentaires en cours et de valider les conditions financières afférentes.

2.9 (957-2019-254) Avenant pour l'intégration du fonds d'investissement OSER à la convention entre la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné, la commune d'Aoste et Cap Vert Bio Energie (CVBE) - Adopté à la majorité absolue **(55 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Thérèse TISSERAND, Vice-présidente en charge de l'aménagement du territoire, des mobilités et des zones d'activité

Il s'agit d'autoriser la signature de l'avenant pour l'intégration du Fonds OSER à la convention entre la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné, la commune d'Aoste et Cap Vert Bio Energie (CVBE).

Départ à 20h40 de Thierry CLEYET-MAREL (avec le pouvoir d'Yvonne RATEAU) et de Rémy RABATEL. Le quorum est modifié.

Tourisme

2.10 (958-2019-255) Tarifs boutique/billetterie/animations de l'Office de Tourisme des Vals du Dauphiné

- Adopté à la majorité absolue **(52 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Jean-Paul PAGET, Vice-président en charge du tourisme, de la culture et du sport

Il s'agit d'approuver les tarifs billetteries, animations, boutique et packs socioprofessionnels.

Agriculture

2.11 (959-2019-256) Proposition au Groupement d'Intérêt Public Fonds Départemental d'Investissements Agricoles et Agroalimentaires (GIP FDIAA) d'accorder une subvention aux projets de méthanisations agricoles collectifs - Adopté à la majorité absolue **(52 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Roger MARCEL, Vice-président en charge du développement durable, de l'environnement et de l'agriculture

Il s'agit de solliciter l'aval du GIP FDIAA pour l'octroi d'une subvention forfaitaire de 20 000€ à chaque projet de méthanisation agricole collectif situé sur le territoire des Vals du Dauphiné, et dont les porteurs de projet sont des agriculteurs des Vals du Dauphiné. Lorsque seulement une partie de ces agriculteurs est installée sur le territoire des Vals du Dauphiné, une partie seulement de cette subvention est proposée.

3. VIE LOCALE

Culture, sport

3.1 (960-2019-257) Nouvelle tarification mensuelle pour le Centre Nautique Intercommunal situé à La Tour du Pin - Adopté à la majorité absolue **(52 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Jean-Paul PAGET, Vice-président en charge du tourisme, de la culture et du sport

Il s'agit d'approuver la modification de la grille tarifaire du Centre Nautique Intercommunal.

Petite enfance, enfance, jeunesse, services au public

3.2 (961-2019-258) CISPD : convention de prestation de services avec l'Association « Le Prado – pôle Isère » - Adopté à la majorité absolue **(52 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Michel SERRANO, Vice-président en charge de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et des services au public

Il s'agit d'approuver la mise en place de ces permanences.

3.3 (962-2019-259) Jeunesse : Mise en place des chantiers participatifs - Adopté à la majorité absolue **(52 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Michel SERRANO, Vice-président en charge de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et des services au public

Il s'agit d'approuver la mise en place des chantiers participatifs et de fixer le coût de la prestation à 250 € pour une ½ journée de travail (hors matériel spécifique) à la charge du demandeur.

4. SERVICES TECHNIQUES

Développement durable opérationnel - Environnement

4.1 (963-2019-260) Soutien du centre de sauvegarde de la faune sauvage Le Tichodrome pour l'année 2019- Adopté à la majorité absolue **(52 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Roger MARCEL, Vice-président en charge du développement durable, de l'environnement et de l'agriculture

Il s'agit de valider la subvention de 620 € accordée au centre de sauvegarde de la faune sauvage Le Tichodrome, pour l'année 2019.

4.2 (964-2019-261) Convention entre la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné et La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) Auvergne-Rhône-Alpes pour la création de mares - Adopté à la majorité absolue **(52 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Roger MARCEL, Vice-président en charge du développement durable, de l'environnement et de l'agriculture

Il s'agit de valider la convention de partenariat avec l'association La ligue pour la Protection des Oiseaux.

4.3 (965-2019-262) Modification de l'article de 15 des statuts du SICTOM de la région de Morestel - Adopté à la majorité absolue **(52 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Roger MARCEL, Vice-président en charge du développement durable, de l'environnement et de l'agriculture

Il s'agit d'approuver la modification de l'article 15 des statuts du SICTOM de la région de Morestel.

4.4 (966-2019-263) Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et exonération du camping « Le coin tranquille » aux Abrets en Dauphiné pour l'exercice 2020- Adopté à la majorité absolue **(52 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Roger MARCEL, Vice-président en charge du développement durable, de l'environnement et de l'agriculture

Il s'agit d'approuver l'exonération annuelle de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères du camping « Le coin tranquille » sur la commune des Abrets en Dauphiné pour l'exercice 2020, considérant que ce dernier est assujéti à la redevance spéciale.

4.5 (967-2019-264) Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et exonération des locaux à usage industriel et des locaux - Adopté à la majorité absolue **(52 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Roger MARCEL, Vice-président en charge du développement durable, de l'environnement et de l'agriculture

Il s'agit d'approuver l'exonération annuelle de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour l'exercice 2020, conformément aux dispositions de l'article 1521-II.1 du Code général des impôts, pour les locaux à usage industriel et les locaux commerciaux justifiant avoir uniquement recours à un service de collecte privé.

4.6 (968-2019-265) Demande de subvention complémentaire auprès du Conseil Départemental de l'Isère pour les actions 2019 menées sur les Espaces Naturels Sensibles gérés par la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné - Adopté à la majorité absolue **(52 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Roger MARCEL, Vice-président en charge du développement durable, de l'environnement et de l'agriculture

Il s'agit de solliciter les aides du Conseil Départemental de l'Isère dans le cadre de la réalisation des actions sur les ENS gérés par la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné pour un montant de 78 361 € HT d'investissement et de 1 380 € HT de fonctionnement.

Urbanisme

4.10 (969-2019-266) Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) situé sur la commune de La Tour du Pin - Adopté à la majorité absolue
(52 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Gérard VITTE, Vice-président en charge du développement économique, de l'urbanisme et du patrimoine communautaire

Il s'agit d'approuver le projet de convention de délégation de maîtrise d'ouvrage relatif à la construction du bâtiment de l'ALSH situé sur la commune de La Tour du Pin.

QUESTIONS DIVERSES

Fin de séance à 21h13.